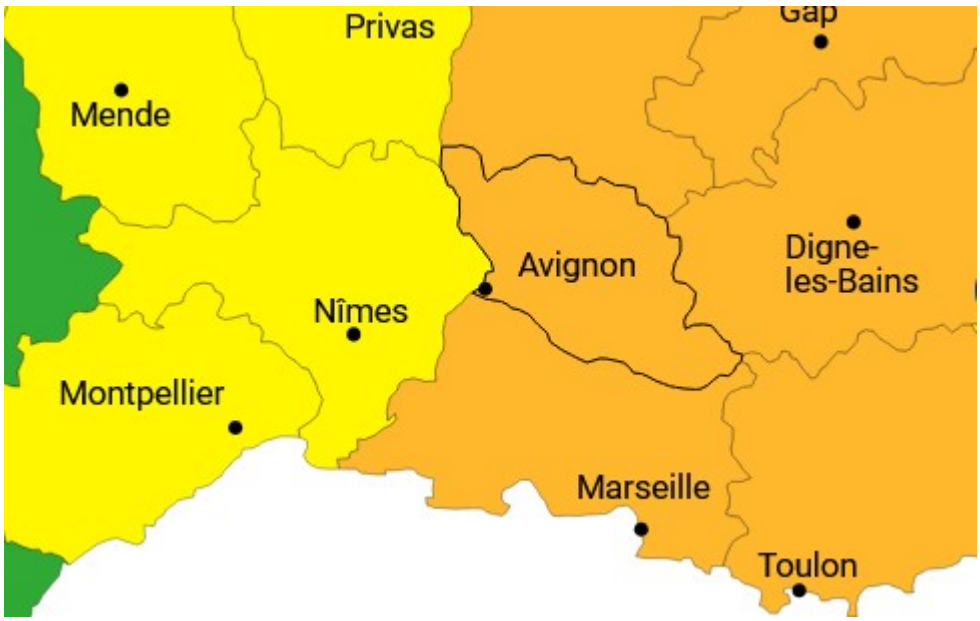
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Alerte aux orages pour la rentrée en Vaucluse



Si la rentrée scolaire n'a pas été reportée à demain comme dans les Bouches-du-Rhône ou le Var, la préfecture de Vaucluse appelle tout de même à la plus grande vigilance dans le département en raison des risques orages et pluie-inondation pour cette journée du lundi 1er septembre.

Avec l'arrivée la nuit dernière d'un épisode méditerranéen en Vaucluse avec des orages parfois violents, caractérisés par de fortes intensités pluvieuses pouvant atteindre localement 50 mm/h et une activité électrique importante, le préfet de Vaucluse a activé le niveau orange pour orages et pluie-inondation dans le département pour la journée du 1er septembre. Durant cette période, des orages stationnaires pourraient concerner la vallée du Rhône et le Nord du département donnant de forts cumuls de précipitations de l'ordre de 100 à 150 mm localement.

Dans ce cadre, les services de l'Etat en Vaucluse recommande de reporter ses déplacements. La préfecture conseille également :

- de s'éloigner des arbres et des cours d'eau,
- de ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée,
- de vous abriter dans un bâtiment en dur,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

- de protéger les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés,
- d'éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques,
- de signaler sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins,
- en cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.
- Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi,
- Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol.

Les conseils de comportements à adopter face aux pluies et inondations sont accessibles à l'adresse suivante : https://vigilance.meteofrance.fr/fr/vaucluse

Activation du Centre Opérationnel Départemental (COD)
Par ailleurs, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse a activé, ce dimanche 31 août, à 23h30 le Centre Opérationnel Départemental (COD), afin de coordonner l'action des différents services et collectivités appelés à gérer tout particulièrement la vigilance jaune pour le phénomène crue sur l'Aygues, l'Ouvèze, le Calavon-Coulon (informations sur www.vigicrues.gouv.fr), ainsi que la vigilance orange pour les phénomènes orage et pluie-inondation pour le reste du département.
En marge de cette activation et en application de l'arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, le préfet a aussi interdit l'accès au site des gorges du Toulourenc sur les communes de Malaucène et de Saint-Léger-du-Ventoux jusqu'à la fin de la vigilance météorologique.

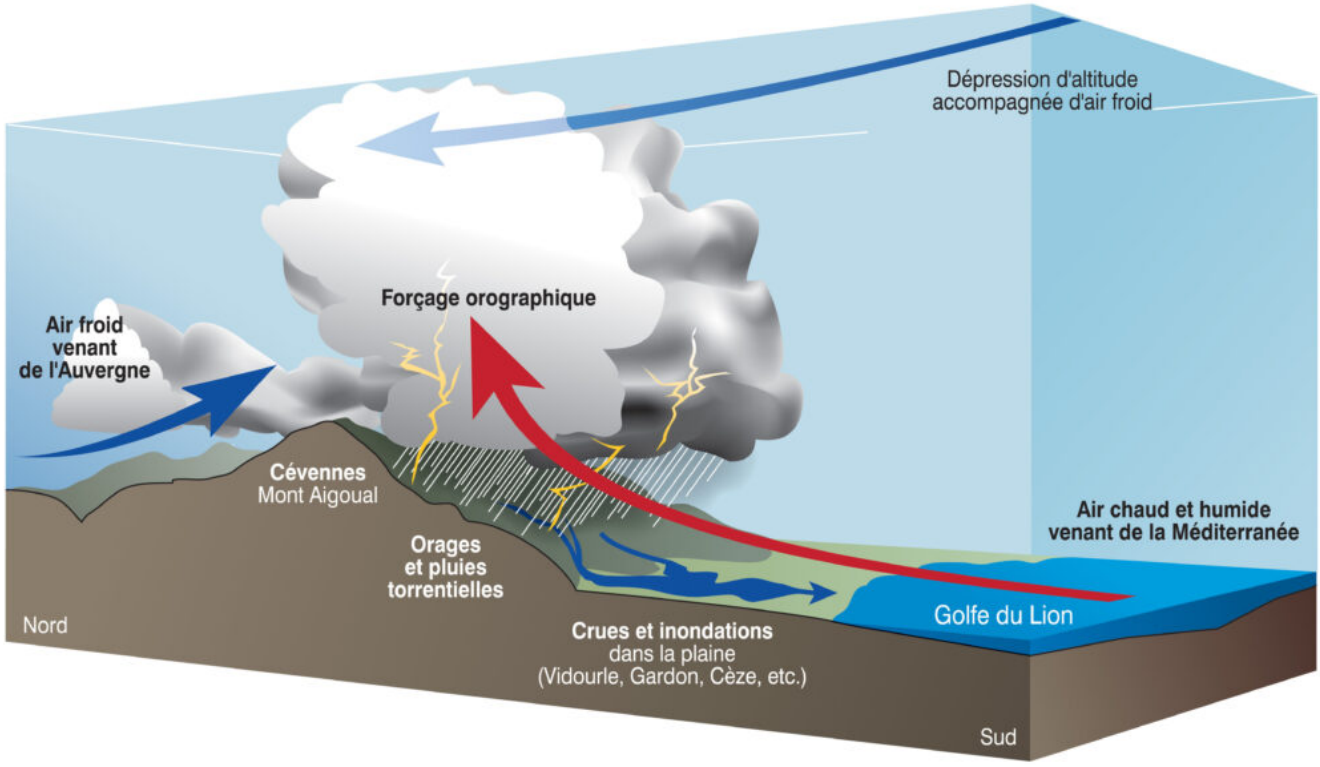
Point de situation
En plus du COD, 2 communes ont activé leur Poste de Commandement Communal. Plusieurs lignes orageuses ont traversé cette nuit le département. Si la vallée du Rhône a été la plus marquée, dans le secteur d'Orange, les cumuls de pluie ont localement atteint 111 mm en 3h et des rafales de vent de 134km/h ont été enregistrées.
Des dégâts ont été recensés : chutes d'arbres entraînant des coupures d'électricité et des coupures de circulation, chutes de tuiles, effondrement de plafonds, accumulations d'eau dans les rues, infiltrations d'eau dans les bâtiments et maisons d'habitation… Une centaine d'interventions ont été réalisées par les services d'incendie et de secours.Plus de 1000 foyers sont actuellement privés d'électricité sur les communes de Bédarrides, Caderousse, Orange, Piolenc et Sarrians.

Alerte météo en Haut Vaucluse : 100mm à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

150mm de pluie attendus cette nuit



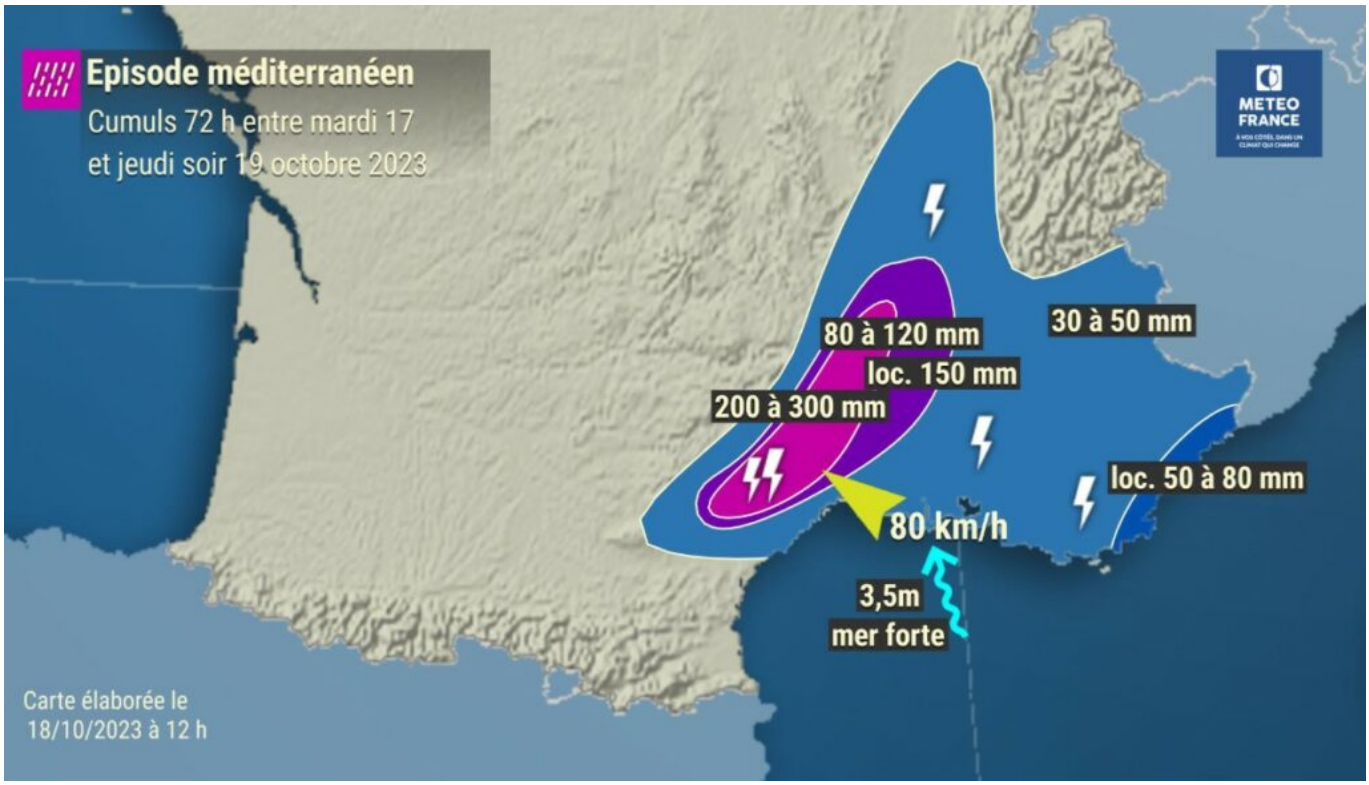
La préfecture de Vaucluse vient d'activer l'alerte vigilance météorologique de niveau 'Orange' pour le phénomène de pluie-inondation. Cela concerne principalement les communes vauclusiennes de l'Enclave des Papes.

« Le mercredi 18 octobre 2023 à partir de 18h, Météo France a placé le département de la Drôme, et par conséquent les communes de l'Enclave des Papes – Grillon, Richerenches, Valréas et Visan, en vigilance météorologique de niveau Orange, expliquent les services de la préfecture. Ce mercredi un épisode méditerranéen se met en place, d'abord sur les Cévennes en matinée. Les pluies se renforcent et prennent un caractère orageux en milieu à fin d'après-midi. De fortes intensités 'précipitantes' sont attendues, de l'ordre de 40 à 60mm/h localement. En soirée, les précipitations orageuses se propagent vers la vallée du Rhône, en restant bien actives, et peu mobiles. Elles perdurent durant la nuit de mercredi à jeudi. »

De forts cumuls sont à prévoir sur l'épisode y compris sur des zones en basses altitudes, moins habituées à de telles précipitations. Sur les Cévennes, on attend de 100 à 200mm. En descendant vers la vallée du Rhône, on attend plus de 100mm en quelques heures, localement 150mm.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



« Soyez très vigilants », prévient la préfecture de Vaucluse qui vous invite à vous informer vous régulièrement de l'évolution de la situation météorologique :
– en consultant le site Internet de vigilance : http://vigilance.meteofrance.com
– écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM)

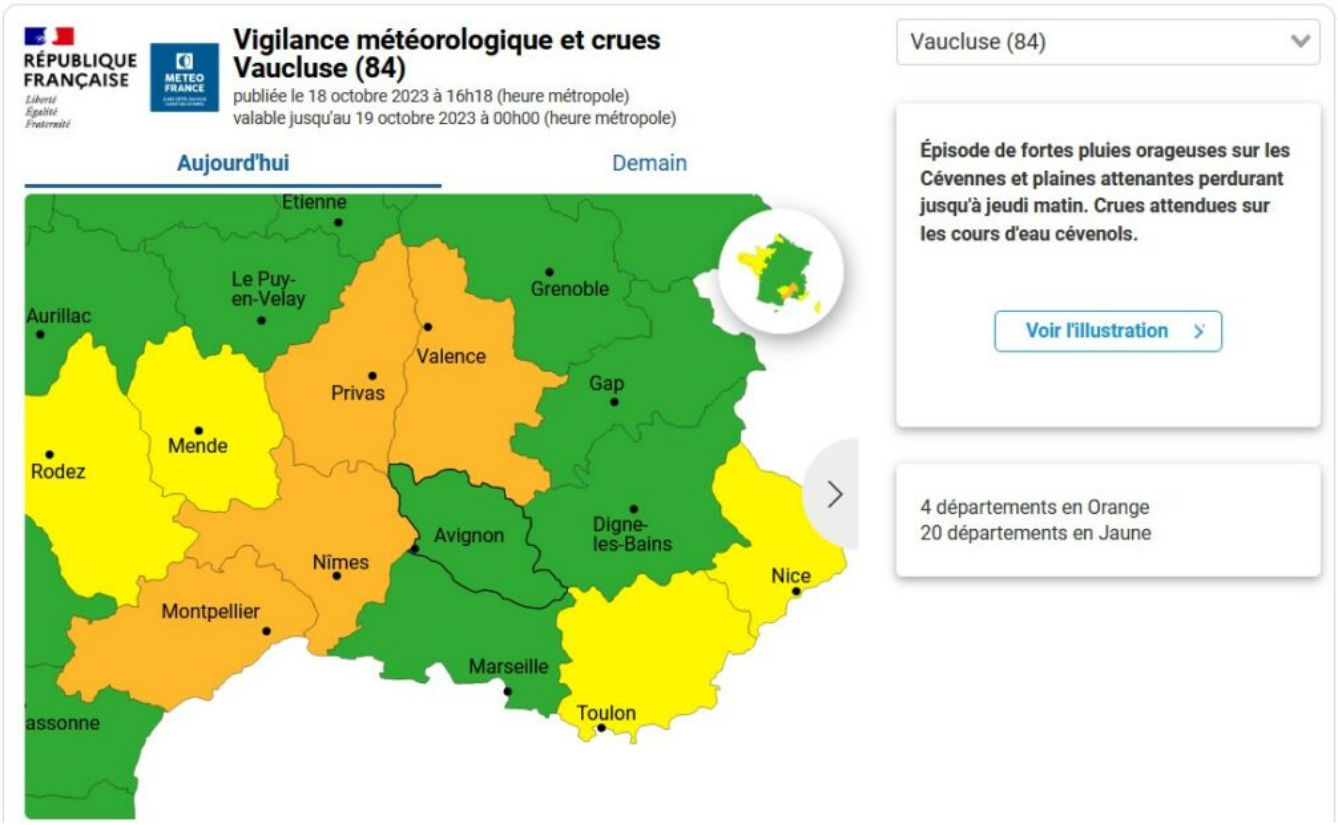
Interdiction d'accès aux gorges du Toulourenc

Dans le même temps, la préfecture a aussi interdit l'accès gorges du Toulourenc.
« En application de l'arrêté inter-préfectoral du 18 mars 2019, l'accès au site des gorges du Toulourenc sera interdit au public, sur les communes de Malaucène et de Saint-Léger-du-Ventoux dans le département de Vaucluse, et de Mollans-sur-Ouvèze dans le département de la Drôme, le 18 octobre 2023 et ce jusqu'à la fin de la vigilance météorologique orange pour le phénomène de pluie-inondation. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



L.G.

Risque incendie et canicule : appel à la plus grande vigilance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



La situation météorologique devient de plus en plus critique vis-à-vis des risques d'incendies et de la canicule dans le département. De nombreux départs de feu sont à craindre. Face à cette situation, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, appelle à la plus grande vigilance.

La situation météorologique, avec l'absence de pluies au printemps, les fortes chaleurs et le vent, devient de plus en plus critique vis-à-vis des risques d'incendies. De nombreux départs de feu, pouvant se propager en forêt, sont à craindre.
Face à cette situation, les services de l'Etat, le service départemental d'incendie et de secours et les comités communaux feux de forêt se mobilisent pour mettre en place des mesures préventives. Outre ces mesures mises en place par les pouvoirs publics, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, rappelle que « chaque citoyen concourt par son comportement individuel à la sécurité et à la réduction des risques ».

Les mesures de prudence suivantes sont donc de mise : limiter ses activités en forêt durant les après-midi ; réaliser les travaux dans les massifs et à leur proximité, uniquement les matins ; renforcer les capacités d'extinction, pour les entreprises ou les particuliers qui doivent réaliser des travaux proches des massifs boisés ; respecter les interdictions de fumer ou d'apporter du feu en forêt et à moins de 200 m de celle-ci.
Il est nécessaire que chacun soit particulièrement attentif durant les prochains jours alors qu'un épisode

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

caniculaire touche le territoire et vient accentuer les risques.

Alerte canicule !
Face à la montée précoce des températures, le préfet de Vaucluse rappelle également qu' « il appartient à chacune et à chacun d'être vigilants face à ces conditions météorologiques extrêmes. L'apparition des effets sanitaires liés à la chaleur ne se limite pas aux phénomènes extrêmes. Ils se manifestent en première instance chez certaines populations, plus vulnérables à la chaleur ».
Il s'agit des personnes fragiles comme les personnes âgées, les femmes enceintes, les enfants de moins de six ans… et des populations surexposées du fait de leurs conditions de vie ou de travail, de leur comportement ou de l'environnement.
En cas de fortes chaleurs, il convient d'appliquer les recommandations suivantes : boire régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif, manger normalement et limiter sa consommation d'alcool. Pour les personnes âgées, il est conseillé de boire à minima 1,5 L d'eau par jour. Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour. Maintenir son logement frais. Passer si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais. Eviter de sortir aux heures les plus chaudes et pratiquer une activité physique. Donner régulièrement des nouvelles à ses proches et si nécessaire, demander de l'aide.
En cas d'urgence, contactez le 15.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur les sites internet : www.sante.gouv.fr / www.paca.ars.sante.fr / www.santepubliquefrance.fr

J.R.